

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE



S/1888  
8 novembre 1950  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES  
QUESTIONS DONT EST SAISI LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT  
OU EN EST LEUR EXAMEN

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente, sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur le point où en est leur examen à la date du 4 novembre 1950, l'exposé succinct que voici :

1. Question iranienne (voir S/1456).
2. Accords spéciaux prévus à l'Article 43 et organisation des forces armées mises à la disposition du Conseil de sécurité (voir S/1456).
3. Règlement intérieur du Conseil de sécurité (voir S/1456 et S/1465).
4. Statut et règlement intérieur du Comité d'état-major (voir S/1456).
5. Règlementation et réduction générales des armements et renseignements sur les forces armées des Nations Unies (voir S/1456).
6. Désignation d'un gouverneur pour le Territoire libre de Trieste (voir S/1456).
7. Question égyptienne (voir S/1456).
8. Question indonésienne (voir S/1456).
9. Procédure de vote au Conseil de sécurité (voir S/1456).
10. Procédure d'application des Articles 87 et 88 de la Charte concernant les îles du Pacifique placées sous la tutelle stratégique des Etats-Unis d'Amérique (voir S/1456).
11. Demandes d'admission (voir S/1456 et S/1831).

12. Question palestinienne (voir S/1456, S/1864 et S/1878).  
Le Conseil de sécurité a poursuivi l'étude de cette question à sa 517ème séance tenue le 30 octobre 1950. Il a été convenu que M. Ralph Bunche, ex-Médiateur par intérim des Nations Unies pour la Palestine, serait invité à donner au Conseil des renseignements complémentaires au sujet de cette question.
13. Question Inde-Pakistan (voir S/1456, S/1463, S/1465, S/1468, S/1472 et S/1479).
14. Question tchécoslovaque (voir S/1456).
15. Question du Territoire Libre de Trieste (voir S/1456).
16. Question du Haïderabad (voir S/1456).
17. Notifications identiques adressées au Secrétaire général, le 29 septembre 1948, par les Gouvernements de la République française, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique (voir S/1456).
18. Contrôle international de l'énergie atomique (voir S/1456).
19. Plainte pour agression commise contre la République de Corée (voir également S/1512, S/1575, S/1594, S/1656, S/1688, S/1704, S/1726, S/1774, S/1785, S/1803, S/1811 et S/1831).
20. Plainte pour invasion armée de Formose (Taiwan) (voir S/1774, S/1785 et S/1831).
21. Plainte pour bombardement aérien du territoire de la Chine (voir S/1774, S/1785, S/1803 et S/1811).
22. Recommandation relative au Secrétaire général (voir également S/1851, S/1864 et S/1878).

Le Conseil de sécurité a continué à débattre cette question à la 516ème séance, tenue le 30 octobre 1950. Il a été convenu que le Président du Conseil informerait par lettre le Président de l'Assemblée générale des résultats de cette délibération (S/1875).

